

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la 3CBO : Les objectifs concernant l'Activité économique et touristique

Faciliter le développement touristique et les loisirs

Objectifs :

1. Raisonner l'utilisation du classement en espace boisé classé (EBC) afin de permettre l'implantation d'activités touristiques « vertes » et respectueuses de l'environnement (hébergement dans les bois, accrobranche, etc.).
2. Homogénéiser, développer et connecter les chemins de randonnée (pédestre et à vélo) à l'échelle intercommunale.
3. Améliorer la signalétique des chemins de randonnée pour en faciliter leur utilisation.
4. Améliorer la couverture mobile sur le territoire, notamment dans les zones où la qualité est faible.
5. Faciliter l'implantation d'hébergements insolites.

Valoriser les pôles d'activités existants

Objectifs :

1. Prioriser la densification des zones à l'extension.
2. Développer les pôles économiques proches de l'autoroute.
3. Localiser l'activité économique des moyennes et grandes entreprises sur Courtenay.
4. Rendre les zones d'activités plus qualitatives.

Polariser l'armature commerciale

Objectifs :

1. Maintenir une offre commerciale dans les centres-villes de Château-Renard et Courtenay.
2. Localiser les nouveaux commerces en bourg et centre-ville.
3. Encourager la mixité urbaine.
4. Permettre le changement de destination des commerces pour les petites communes.

Prioriser l'activité agricole vis-à-vis de l'urbanisation

Objectifs :

1. Eviter la consommation d'espaces agricoles présentant un potentiel agronomique important et privilégier, lorsque nécessaire, l'extension de l'urbanisation sur les parcelles non utilisées par l'agriculture ou à faible rendement agronomique.
2. Eviter l'enclavement des activités agricoles par l'urbanisation, avec notamment le respect des périmètres de réciprocité.
3. Interdire la construction de murs de clôture en limites séparatives de zones agricoles.
4. Améliorer et sécuriser la circulation des engins agricoles.